

« ORDI 35 »

Conseil général d' Ille et Vilaine

Idée

ORDI 35, c'est équiper, en 2004/2005, l'ensemble des élèves de 3^{ème} des collèges publics et privés d'Ille et Vilaine, d'un ordinateur portable :

- pour une utilisation à domicile,
- avec un accès Internet via une plate forme d'accès sécurisée, soit à partir du domicile de l'élève, soit à partir du collège,
- avec une sécurité logicielle renforcée pour éviter les vols,
- avec prise en charge des frais de téléphone et de connexion à Internet pour les familles défavorisées,

Objectifs

Garantir une meilleure égalité des chances : réduire la fracture numérique en permettant à l'ensemble des élèves d'une classe d'âge d'avoir accès, dans les mêmes conditions matérielles et techniques, aux technologies de l'information et de la communication.

Diffuser la culture numérique au sein des familles et les familiariser à Internet.

- Faciliter le lien entre le collège et la maison et éviter les ruptures entre le temps scolaire et le temps extra-scolaire,
- lutter contre la démotivation scolaire : autre méthode d'apprentissage, l'ordinateur peut constituer une source de motivation. Il facilite l'autonomie et l'autocorrection et induit de nouvelles formes d'échanges, notamment avec les professeurs.

L'opération Ordi 35 s'inscrit par ailleurs dans le contexte économique d'un département pionnier dans le secteur des technologies de l'information et de la communication et qui offre des emplois de haut niveau dans ce domaine.

Démarche

La gestion de ce dossier en mode projet a permis :

- de fixer rapidement le contour du projet par la validation des points clés par le Président et les élus concernés,: public ciblé, utilisation, budget, date de mise en œuvre...
- de structurer le projet par la désignation d'un pilote et des instances de décision,
- d'identifier les interlocuteurs directement concernés par l'opération,
- de définir un planning précis, sur tous les aspects de l'opération : lancement des marchés, recrutements, formations, locaux, déploiement, connexions à internet...

Un plan d'action a été élaboré pour suivre l'avancement du projet : déclinaison des actions, répartition des rôles, définition des échéances, recensement des difficultés éventuelles et solutions proposées, rétro planning général.

Réunions :

- hebdomadaires pour le groupe de suivi du projet (le référent en charge du projet dans chaque service concerné).
- avec les prestataires impliqués, pour veiller au bon déroulement des marchés.

Contenu

11 200 élèves de 3^{ème} répartis dans 104 collèges ont été équipés d'un ordinateur portable en janvier 2005. Matériel et logiciels ont été pensés spécifiquement pour ce public de collégiens :

- ordinateur portable personnalisé, aux couleurs du département : rouge et noir,

- profil technique et des équipements adaptés : mémoire spécifique pour la vidéo, lecteur DVD ; carte WIFI, clés USB, souris personnalisées,
- ordinateur protégé à l'extérieur et à l'intérieur (sacoche de protection inamovible, mot de passe bios, antivirus, système de blocage spécifique, plaque anti-vol,
- logiciels pour apprendre à découvrir le monde : Windows XP édition familiale, suite star office (traitement de texte, tableurs, éditeurs d'image), Larousse (atlas, dictionnaire)
- accès Internet facilité mais protégé,
- prise en charge de l'accès à Internet pour les familles défavorisées,
- médiations pour apprendre l'utilisation et gérer les bugs : 39 assistants animateurs dans les collèges, des bornes WIFI et salles libre service dans les établissements, un numéro vert pour répondre aux questions pendant la phase de déploiement, un centre d'appel le soir et le week-end pour gérer les bugs.

En février 2005, soit moins d'un mois après le lancement de l'opération, la plate forme d'accès sécurisé à Internet était opérationnelle, permettant ainsi à l'ensemble des élèves de se connecter dans les meilleures conditions de sécurité possible.

Moyens

25 personnes du conseil général ont été mobilisées sur cette opération pendant 8 mois. 39 assistants animateurs et un responsable ont été recrutés à la Direction de l'Enseignement, ainsi qu'une équipe technique de 14 personnes à la Direction des Systèmes d'Information. Le budget d'ORDI35 s'élève à 8 M€ par an soit 685 € par élève. Il représente 5,2 M€ par an en terme d'investissement et 2,6 M€ par an pour les coûts de fonctionnement (y compris les frais de connexion à Internet et le centre d'appel).

Bilan

Une évaluation de l'opération a été réalisée par la société TMO Régions. Elle permet notamment de constater que plus de la moitié des collégiens interrogés estime avoir progressé en informatique grâce à ORDI35. L'ordinateur a été particulièrement bien accueilli et davantage utilisé dans les milieux défavorisés, cœur de cible de l'opération (collégiens des ZEP/REP, foyers monoparentaux, familles modestes). Les plus impliqués pendant cette année de démarrage de l'opération sont les enseignants de technologie et de mathématiques. Même s'ils ont parfois un regard critique sur l'utilisation par leurs enfants de l'ORDI, les parents estiment à 70 % que l'outil les a responsabilisés et valorisés.

Evolution : dès la rentrée 2005/2006, le Conseil Général veillera à améliorer encore l'information des familles, par des réunions plus systématiques, d'ores et déjà programmées. Un meilleur accompagnement des enseignants dans le développement de leurs projets pédagogiques sera assuré par les assistants animateurs.

Contact:

Agnès ROUSSEAU-VERGNES Secrétaire générale Direction générale des Services
Tel : 02 99 02 34 00 agnes.rousseau-vergnes@cg35.fr